

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

* * * * *

KOUACOU Jacques Raymond Koffi
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
jrkouacou5@gmail.com

Résumé

Cette contribution fait un diagnostic de la société ivoirienne, à travers un corpus de contes traditionnels, sur la place de l'Homme, saisi dans toute sa dimension en tant qu'être humain, dans sa quête quotidienne de la justice et de la dignité. Cette quête qui suppose un manque préalable, s'appuie sur les rapports conflictuels interpersonnels entre animaux anthropomorphisés ou personnages humains de la société fictive des contes, ces représentants désignés des vrais humains. Une odyssée dans l'« Ailleurs », servant de repère à la (dé)marche des humains dans la société moderne.

Mots-clés : société ivoirienne, contes traditionnels, conflit, justice, dignité, société moderne.

Abstract

This contribution makes a diagnosis of Ivorian society through a body of traditional tales about the place of man, grasped in all its dimension as a human being, in his daily quest for justice and dignity. This quest, which assumes a prior lack, is based on the conflicting interpersonal relationships between anthropomorphized animals or human characters from the fictional society of tales, these designated representatives of real humans. An odyssey in the "Elsewhere", serving as a landmark for the (de) march of humans in modern society.

Keywords: Ivorian society, traditional tales, conflict, justice, dignity, modern society.

Introduction

Fréquents au cœur des relations interindividuelles dans les sociétés humaines, les conflits font partie de la vie de tous les jours. Diversement exprimé, tout conflit « suppose nécessairement la rupture d'un élément régulateur »¹ et peut renvoyer à « un désaccord profond, un mécontentement, une situation vécue comme étant injuste »². En effet, qu'il soit ouvert ou latent, « le conflit est lié à un mal-être »³ entre des personnes vivant dans une communauté humaine, pourtant régie par des normes et des codes de bonne conduite. Dès lors, face à ce

¹ Paul Meyer, « Comprendre les organisations en crise », in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CII, janvier-juillet 1997, p. 65.

² Cathérine Van Cauter, Marie Munyanshongo, Roxane Henin, *Regards sur les conflits...et quelques ficelles pour le dénouer*, 120, Rue de Laeken à 1000 Bruxelles et 14, Rue de l'Eglise à 1082 Berchém-Sainte-Agate, 2003, p. 1.

³ Cathérine Van Cauter, Marie Munyanshongo, Roxane Henin, *op. cit.*, p. 1.

Horizons Littéraires
Revue du Centre de Recherche sur la Critique Littéraire Africaine
N° 4, Décembre 2020

* * * * *

dysfonctionnement préjudiciable à l'harmonie et la cohésion sociale, le besoin de paix en vue du retour à un monde de justice et de dignité anime, dans de telles circonstances, les esprits.

En Afrique, par exemple, les mécanismes du règlement des conflits vont connaître des bouleversements considérables du fait de l'avènement de la colonisation qui va incontestablement étouffer les modes de canalisation des hostilités en vigueur. Les colonies, une fois accédées à l'indépendance, n'ont pas pu, pour la plupart, modéliser le système de la gestion des conflits à "l'africaine". Lézou Dago Gérard et Malanhoua Kouassi Aimé soutiennent, à ce sujet, que « ce choc de civilisation doit motiver l'étude approfondie des outils endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique, afin que les communautés africaines retrouvent leurs repères ».⁴ Aujourd'hui encore, la littérature orale, véritable canal de transmission et de promotion des valeurs sociales ancestrales, permet encore de lier les pieds à la tradition et fait espérer les Africains qui ont urgemment besoin de vivre ensemble et de participer à la construction de leur continent. Gardienne des us et coutumes, cette littérature orale distrait certes, mais, éduque, forme et enseigne les peuples à cultiver un humanisme de vie communautaire. En elle, par elle et avec elle, l'Africain est amené à trouver les ressources nécessaires pour inoculer dans son comportement, une dose d'humanisme profitable à la société tout entière.

Ainsi en est-il du rôle social dévolu au conte qui convoque, dans son univers, différents types de personnages dont les défauts et les qualités servent de prétexte pour « refroidir les cœurs » en conflit. Les contes des sociétés ivoiriennes de la tradition⁵ jouent pleinement ce rôle d'éveil des consciences, face aux rapports humains faits souvent de tensions qui n'auraient souvent pas lieu d'être si l'on était suffisamment imprégné des appels à la vigilance, à la tolérance et à la maîtrise de soi que lancent les conteurs à travers les aventures des personnages imaginaires *a priori* si éloignés, mais si proches de nous dont les paroles, les pensées et les actes servent de prétexte à un éventuel changement de comportements.

L'évidence de l'importance accordée au redressement des mentalités à partir de l'histoire des personnages de conte nous incite à questionner le rôle du conte à travers l'analyse du sujet

⁴ Lézou Dago Gerard et Malanhoua Kouassi Aimé, *Guide pratique des mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique de l'ouest*, Chaire Unesco pour la paix, 2013, p. 3.

⁵ Les contes des sociétés de la tradition sont des récits authentiques que l'on retrouve dans les sociétés non encore influencées par les canaux d'expression et de manifestation de la modernité. Ce sont les contes oraux dits autour d'un feu de bois, sortis tout droit du fonds culturel ancestral conservés jalousement et énoncés, selon l'occasion convenue, conformément aux prescriptions en vigueur depuis les générations.

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

KOUACOU Jacques Raymond Koffi

* * * * *

suivant : « Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne ».

Il s'agira, pour nous, d'enquêter sur le procédé par lequel les conteurs parviennent à faire des mécanismes de « mise en scène » ou de représentation des conflits opposant les personnages de contes, le motif d'une quête de justice et de dignité de l'être humain.

Dans une démarche épousant une trajectoire triptyque, notre analyse, tout en appuyant sur la méthode de collecte des données sur terrain, la méthode structurale et la sociocritique, permettra de déterminer d'abord, les raisons qui ont présidé au choix du corpus, ainsi que les facteurs confligènes mis en lumière dans les récits convoqués. Elle enquêtera ensuite, sur les modalités du déroulement de ces conflits et sur les mécanismes de recherche de la justice et de la dignité par les personnages. Elle prendra fin sur l'analyse des raisons de prendre en compte et en considération les recettes traditionnelles proposées par les contes ivoiriens aux acteurs du monde moderne, en matière de recherche de la justice et de la dignité humaines suite à la survenue d'un conflit.

I. Présentation du corpus et identification des facteurs confligènes dans les contes ivoiriens

La première étape de notre réflexion porte d'abord, sur le rappel de quelques précisions sur les circonstances qui ont présidé à la collecte des contes du corpus, sur l'environnement et les conditions qui ont entouré et favorisé la collecte de ces données utiles que nous présenterons et à partir desquelles sera construite notre argumentation. Le corpus constitué fera ensuite l'objet d'un diagnostic préliminaire fondé sur la nature des facteurs déclencheurs des conflits autour desquels se noue l'intrigue dont les péripéties conduisent à la recherche, par les protagonistes, de circonstances favorables au retour à un environnement de justice et de dignité.

I. 1. Contexte et modalités de collecte des contes du corpus

Convoqué pour construire notre analyse, le corpus de la présente contribution se compose de quatre contes recueillis dans des groupes ethniques de différentes aires géographiques et socioculturelles de la Côte d'Ivoire. Il s'agit du Nord, pour le conte sénoufo dont le titre est *Les obsèques de la mère hyène*, de l'Est, pour ce qui concerne le conte agni intitulé *L'époux méchant*,

de l'Ouest, pour le conte dan qui a pour titre *L'égoïsme de l'hyène* et du Sud, pour ce qui est du conte ébrié qui s'intitule *La méchanceté*.

La particularité de ces contes est qu'ils ont été tous recueillis dans des sociétés la de tradition, donc collectés dans les conditions sociologiques d'énonciation, de la bouche de conteurs traditionnels attirés ou occasionnels en situation de performance. Leur énonciation a été faite conformément aux modalités de performance que le chercheur et linguiste américain Walter Jackson Ong désigne sous l'expression d'« oralité première », c'est-à-dire selon les normes régies par la tradition de leurs sociétés génitrices.

La collecte des contes du corpus, objet de notre analyse, a été faite par nous-mêmes, à partir d'un appareil d'enregistrement, au cours de séances de contage solennelles regroupant un auditoire composite convoqué pour les besoins de l'expression et de la sauvegarde du patrimoine culturel ancestral, ou à l'occasion d'une énonciation par des conteurs, suscitée en fonction des préoccupations qui étaient les nôtres, en se fondant sur la thématique de notre recherche de données initialement communiquée à notre interlocuteur.

Ces contes recueillis, auxquels nous avons donné des titres, ont été traduits par nous-mêmes, locuteur agni, concernant le conte agni. Cette traduction s'est effectuée à partir de notre maîtrise de cette langue, aidé de syllabaires pour une justesse dans la transcription à certains niveaux de cette phase. Pour la traduction des contes provenant des autres aires culturelles, nous avons sollicité l'expertise de quelques amis ou collègues, eux-mêmes locuteurs des langues concernées. Ces contes traduits portent tous sur la notion de conflit dont l'étape qui suit se donne pour cadre d'en déterminer les éléments déclencheurs.

I. 2. Pour une identification des facteurs déclencheurs de conflits dans les contes

Un simple regard sur notre monde nous permet de comprendre qu'il existe une diversité de familles : famille traditionnelle africaine dite matrilineaire ou patrilineaire, famille dite moderne de type nucléaire (père, mère, enfant). Mais à côté de ces modèles bien connus, on voit surgir de nouvelles formes de familles : famille politique, famille économique, famille professionnelle ou sportive et encore d'autres types de familles (regroupement de personnes) qu'on a du mal à définir et à qualifier. Cela nous permet de comprendre qu'au cœur de tout homme, brûle le désir de vivre ensemble, de faire route avec, de partager un destin commun, bref

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

KOUACOU Jacques Raymond Koffi

* * * * *

de s'assembler. Mais cet idéal de vie communautaire est très souvent mis à mal pour plusieurs raisons, à tel point que l'on assiste à des conflits de tous ordres opposant des personnes ou groupes de personnes, appelées pourtant à vivre en bonne intelligence.

Cette réalité sociologique qui s'exprime sur l'axe de la confrontation entre les individus ne passe pas inaperçue dans l'univers des récits traditionnels, comme le conte, par exemple, qui s'évertue à représenter les divers réseaux relationnels conflictuels qui plombent l'environnement existentiels des humains.

De l'avis de Roland Colin, « le conte est un miroir où s'enregistrent les problèmes de chacun, de tous »⁶. Dans l'élan de cette approche, le conte peut être appréhendé comme une science d'utilité publique et sociale. De ce point de vue, il s'évertue à étudier tout ce qui fait problème dans le comportement des individus dans leur existence dans la communauté. En s'intéressant à l'interaction manifeste entre les humains, le conte fait le constat des conflits surgissant du vécu quotidien des êtres humains. Paul N'da, du même avis, se veut plus explicite à ce sujet :

Le conte plonge au cœur de la société, au centre des relations humaines et des rapports sociaux. Mieux qu'une description de la société, il est un analyseur sociologique, pourrait-on dire : s'il part et parle de la réalité sociale, il atteint à la réalité sociologique par une recherche de réseaux explicatifs de relations, au-delà des apparences et des structures existantes. Il tend à faire apparaître l'être de la société : la société est communauté, avec un fort consensus que maintient le contrôle social ; mais elle connaît aussi le mouvement, des tensions, des remous, des perversions ou détournements d'instruments sociaux et culturels. Il y a des forces d'oppositions, avec des intérêts divergents autour d'enjeux culturels.⁷

C'est cette configuration interrelationnelle que l'on retrouve dans ces contes traditionnels ivoiriens qui mettent un ensemble de relations conflictuelles repérables et manifestes. Ces conflits, de plusieurs ordres, sont impulsés par bien de paramètres identifiables que l'on considère comme des facteurs déclencheurs. Dans les contes convoqués pour la présente étude, nous dénombrons trois principaux facteurs qui servent de déclic à la survenue des conflits et qui fonctionnent comme des noyaux autour desquels gravitent d'autres tensions moins marquées. Il

⁶ Roland Colin, *Littérature d'hier et de demain*, Adec, Paris, 1977, p. 77.

⁷ Paul N'da, *Alliances à plaisanterie, proverbes et contes en Afrique de la tradition. Pour une société d'entraide de solidarité et de justice*, Paris, L'Harmattan, 2017, pp. 55-56.

s'agit de la méchanceté dans les relations conjugales, de la convoitise entre amis ou compagnons et de l'exercice autoritaire du pouvoir.

Le premier facteur déclencheur du conflit se découvre dans le conte intitulé « L'époux méchant »⁸ qui met en relief un réseau relationnel se déroulant sur l'axe des relations conflictuelles, mettant en lumière une certaine opposition aux valeurs inhérentes à la cellule familiale, principalement à la vie conjugale.

L'épaisseur sémantique de l'adjectif épithète « *méchant* » qualifiant le substantif « *l'époux* » qu'il accompagne pour former le syntagme nominal « l'époux méchant », servant d'intitulé à ce conte agni du corpus est déjà un indice révélateur permettant de comprendre et d'identifier l'origine du conflit qui oppose les époux dans ce conte. En effet, objet de mépris de la part d'un époux dont l'attitude envers l'épouse amène à considérer, à juste titre, comme un homme « très méchant », la valeureuse conjointe attentionnée et attachée, est malheureusement l'objet de banalisation de celui même dont elle s'évertue à défendre l'honneur auprès des beaux-parents.

Le facteur déclencheur de la pomme de discorde entre les époux provient, comme on le remarque si aisément, de cette méchanceté viscérale de l'époux qui n'a pas pu cautionner l'attitude de son épouse ayant consisté à offrir l'un de ses coqs, en guise de nourriture, à son beau-père, venu leur rendre visite. Et pourtant, la valeureuse épouse avait agi ainsi d'« éviter que le beau-père de son époux ne mangeât une sauce dépourvue de viande - ce qui serait une véritable honte pour son mari - elle fit égorger un des coqs de son mari »⁹. Ce dernier, n'ayant pas voulu entendre raison face à ce qu'il considère comme une attitude de défiance, « voulut battre sa femme pour avoir tué l'un de ses coqs pour l'étranger »¹⁰.

Certes « dans la civilisation traditionnelle, chacun des partenaires dans le couple sait ce qu'il a à faire et ce que la société attend de lui (...). L'homme est chef de famille et sa femme lui doit obéissance et soumission »¹¹. Mais, la femme a l'obligation morale de bien recevoir ses parents dans le domicile conjugal pour honorer son époux, leur beau-fils. Et l'époux qui

⁸ Il s'agit du conte n°2 du corpus que l'on retrouvera en annexe.

⁹ Confère conte n°2.

¹⁰ Extrait du conte n°2.

¹¹ Eloi Pidalani Pignan, *La famille africaine, frein ou moteur du développement*, Lomé, NEA, 1997, p. 20.

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

KOUACOU Jacques Raymond Koffi

* * * * *

n'autorise pas une telle attitude honorable dont il est le principal bénéficiaire, peut déclencher toujours, par son refus, une situation de tensions difficilement vivables dans le foyer conjugal. Il en est ainsi des relations amicales mal entretenues, sources de la deuxième forme de discorde et de division entre les personnages.

Deux des récits du corpus polarisent l'attention sur cette forme d'oppositions entre ces personnages présentés comme des amis ou compagnons et dont la nature de la relation devait *a priori* permettre d'éviter une telle déconvenue. Dans le récit au titre évocateur « L'égoïsme de L'Hyène »¹², deux bons amis, L'Hyène et Le Lièvre, en viennent à s'opposer par la faute du défaut consubstantiel à la nature de L'Hyène, représenté, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, dans l'univers des contes africains, en général, comme le prototype de la sottise (reflet inversé de l'intelligence), de la gourmandise, de la cupidité et de tous les défauts qui en découlent.

Sur le plan de la typologie des personnages de contes, la sottise est le défaut principal des grosses bêtes ou des personnages humains les plus favorisés dans les domaines de la constitution physique, de la possession du pouvoir, etc.

En effet, dans ce conte, bien que s'étant mis d'accord avec Le Lièvre sur le partage des biens acquis de leur quête commune, L'Hyène, voulant jouer au plus malin (rôle qu'il ne peut assumer que maladroitement), a fini par apprendre à ses dépens que le trompeur pouvait être souvent l'objet d'une ruse dont il est la victime désignée, confirmant ainsi le dicton qui stipule qu'« à malin, malin et demi ».

Ici, la convoitise, source de discorde entre les deux amis, se déploie dès l'instant où L'Hyène avait décidé de garder par dévers lui, et en parfaite violation des termes de leur contrat, les biens qui revenaient de droit au Lièvre.

Concernant le conte intitulé « La mécontente »¹³, il situe, quant à lui, sur le facteur déclencheur du conflit entre Le Chat et La Souris dans un village naguère paisible. Il s'agit précisément ici d'une crise déclenchée par la convoitise de La Souris qui l'a poussée à subtiliser une partie de la réserve de nourriture du Chat. En fait, « Le Chat détestait La Souris car elle

¹² Cet intitulé est celui du conte n°3 du corpus. Il peut être identifié dans les pages annexes de l'article.

¹³ Il est question ici du conte n°4 du corpus qui se trouve intégralement transcrit à la fin de l'étude.

Horizons Littéraires
Revue du Centre de Recherche sur la Critique Littéraire Africaine
N° 4, Décembre 2020

* * * * *

s'attaquait à ses réserves de nourriture »¹⁴, nous apprend le récit. Même si pour vivre, La Souris a besoin de nourriture et que la vie dans la société traditionnelle est d'ordre communautaire, Le Chat ne cautionne pas, pour autant, de voir impunément et éternellement La Souris s'offrir la capacité de soustraire frauduleusement les fruits de son dur labeur. L'épineuse question de la convoitise, source de conflits débouchant sur le vol, de certaines personnes envers les autres, est le défaut que stigmatise ce conte. Définie comme un désir avide d'appropriation, elle se donne dans la littérature et les différentes sociétés humaines comme un vice proscrit, car confligène, tout comme l'est l'abus d'autorité, le troisième facteur déclencheur de crises dans les contes étudiés.

L'exercice du pouvoir, dans les contes, en général, et dans ceux de l'espace ivoirien, en particulier, est l'affaire de personnages bien connus qui tiennent ce rôle eu égard à leur grande masse imposante face à laquelle les autres personnages ne peuvent résister sur le plan physique. Il s'agit du lion, de l'éléphant, de l'hyène, etc., de grosses bêtes dont l'imaginaire des récits en fait le symbole de la sottise, de la brutalité et de la grossièreté dans tous leurs états. Le récit du corpus qui nous préoccupe ici au premier chef et dont l'abus du pouvoir exercé est source de conflit s'intitule « Les obsèques de la mère Hyène »¹⁵. Dans ce conte, le conflit émane de l'attitude décevante de L'Hyène, autorité suprême de la communauté, qui, après l'inhumation de sa défunte épouse, alla déterrer la dépouille dont il se régala avant d'exiger la reprise des obsèques : « Quelques jours après, elle [L'Hyène] convoqua tous les animaux et exigea que fussent réorganisées les cérémonies funèbres de sa mère »¹⁶. N'ayant trouvé que des restes de tissus en lieu et place du cadavre dans le sépulcre, « les animaux ayant rapporté à L'Hyène que le tombeau était vide, le roi fut rempli de colère au point que son visage changea de couleur »¹⁷ et prenant de nouveau la parole elle ordonna : « Qu'on me retrouve le responsable d'un tel acte aussi ignoble et impardonnable »¹⁸.

¹⁴ Se référer à ce même conte n°4.

¹⁵ Les obsèques de la mère Hyène, conte inédit, que l'on peut découvrir à la fin de l'article. Il porte le n°1 des contes du corpus.

¹⁶ Extrait du conte inédit susmentionné.

¹⁷ Voir conte n°1 du corpus.

¹⁸ Idem.

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

KOUACOU Jacques Raymond Koffi

* * * * *

Ainsi se découvre l'attitude mensongère du roi qui, après avoir laissé libre cours à l'expression de sa nature consubstantielle de mangeur de cadavre (l'hyène étant un charognard), tente de faire peser sur ses sujets, pourtant innocents, la menace d'une sanction inoubliable et aux conséquences insoupçonnées. L'auteur Paul N'da a bien souligné cet abus de pouvoir :

Dans les sociétés de la tradition tous les moyens sont mis en œuvre pour maintenir l'ordre accepté et cautionné par tous, y compris ceux qui auraient intérêt à le voir subverti. La révolution y apparaît impossible. Et cette situation conduit inévitablement les tenants du pouvoir à s'installer dans l'assurance et la suffisance. Ils ont pour eux la force des institutions et celle des symboles et des images. Ils ne tardent pas à faire usage de la force ; et ne les effleure pas l'idée qu'on puisse leur résister, les contester, leur riposter ou les attaquer¹⁹.

Ici, L'Hyène qui est censée incarner un modèle de paix et de cohésion au sein de la société, se retrouve être l'étincelle susceptible de causer une suspicion généralisée et d'embraser les liens de solidarité et d'amour entre les membres de la communauté. Ténin Touré Diabaté précise à ce propos :

Les rapports de pouvoir entre les personnes apparaissent être à l'origine d'une majorité de conflits. Ils se développent notamment sur la base des modèles masculins et féminins véhiculés par nos cultures, l'éducation (...). De la prise de décision au passage à l'acte violent, les violences sont principalement masculines²⁰.

Malgré son statut d'autorité, de chef de la communauté, L'Hyène fait montre de son manque de sobriété en étalant sa gourmandise incontrôlée qui frise le cannibalisme. L'identification des facteurs déclencheurs des conflits survenus dans les contes étant faite, analysons, à présent, le mode de fonctionnement de ces différentes confrontations entre les personnages en conflits.

II. Des conflits interpersonnels à la quête de justice et de dignité dans les contes

Les conflits identifiés dans les contes ivoiriens convoqués pour la présente étude partent de la confrontation langagière ou verbale à l'affrontement physique entre les personnages. Laissant découvrir une configuration actantielle des personnages, ils se manifestant sur le mode

¹⁹ Paul N'da, *op. cit.*, p. 92.

²⁰ Ténin Touré Diabaté, *Genre et construction d'une paix durable en Afrique. Comprendre pour vaincre la violence et la haine dans les sociétés ouest-africaines*, Abidjan, les Editions du CERAP, 2010, p. 263.

de la belligérance, n'épuisent pas, dans leur déroulement, tout le parcours diégétique des personnages. L'on débouche ensuite sur une phase de remise en question des actes posés et de désir de réconciliation sous la forme d'une quête de justice et de dignité.

II. 1. Nature et modalités de réalisation des conflits dans les contes

Nous déterminons deux formes principales de manifestations de la confrontation entre les personnages en crise, selon la voie choisie pour exprimer une colère ou un mécontentement. Il y a, d'un côté, une opposition d'opinions ou de points de vue marquée par des répliques verbales à travers un débat d'idées. D'un autre côté, se découvre un autre type d'affrontement plus ou moins violent se déroulant sous le mode de la démonstration des forces physiques.

La première configuration du conflit fondé sur une opposition d'idées entre les personnages se manifeste dans les deux contes qui se focalisent sur L'Hyène : « Les obsèques de la mère Hyène » et « L'égoïsme de L'Hyène ». Dans le premier conte, le conflit qui survient de la démonstration du pouvoir démesuré du roi des animaux, se déroule sous la forme d'une crise de confiance entre les personnages animaux ; crise née et entretenue par le désir impératif et inexplicable de sa Majesté de voir exhumer la dépouille de sa défunte mère, inhumée depuis quelques jours, dans l'optique d'organiser à nouveau ses obsèques : « Allez au cimetière et ramenez-moi la dépouille de ma mère pour la reprise de ses obsèques »²¹.

Ce désir du roi, jugé insolite, est, somme toute, confligène dans la mesure où il est, avant tout, contre les normes sociales. Par ailleurs, ce désir ne peut être porté à sa réalisation, vu que le roi Hyène-charognard s'était déjà régalé, à l'insu des habitants du royaume, de la dépouille de sa mère. La surprise fut ainsi grande et inexplicable de la part des habitants de découvrir le tombeau sans la moindre trace de la dépouille de la mère du roi, pourtant effectivement et publiquement inhumée. « Les animaux ayant rapporté à L'Hyène que le sépulcre était vide, elle fut remplie de colère à tel point que son visage changea de couleur »²².

Le conflit connaît alors son point culminant dès l'instant où le roi intime l'ordre, à ses sujets, de trouver le coupable d'une telle ignominie. Ces propos qu'il tient sur un ton martial en sont l'expression : « Qu'on me retrouve le responsable d'un tel acte ignoble et

²¹ Se référer au conte n°1 du corpus.

²² Extrait du conte n°1.

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

KOUACOU Jacques Raymond Koffi

* * * * *

impardonnable »²³. C'est une réplique qui a tout l'air d'une parole d'autorité et qui ne doit souffrir d'aucune protestation ou contestation.

Dans le second conte intitulé « L'égoïsme de L'Hyène » de cette première configuration, le conflit est, comme dans le récit précédent, provoqué par les agissements de L'Hyène à l'encontre du Lièvre. Ici, c'est elle qui rompt, en raison de son égoïsme, de manière unilatérale, le contrat qu'elle a librement scellé avec son ami et compagnon Le Lièvre. C'est donc un personnage parjure caractérisé par un flagrant manquement au respect de la parole donnée que représente le récit. Ayant trahi son serment, L'Hyène, « à chaque fois que l'on donnait des cadeaux, mangeait tout et cachait tout l'argent qu'il recevait sans en donner ni en garder au lièvre, son compagnon »²⁴ alors que l'accord conclu qui consistait à unir leur ingéniosité pour tromper la vigilance des gens leur ferait « gagner de l'argent ainsi que beaucoup de dons »²⁵. La suite du récit se devine d'elle-même : Le Lièvre démontra à son compagnon qu'il demeure le plus rusé en poussant les gens, par son intelligence, à découvrir la supercherie qui provoqua leur courroux contre L'Hyène dont le tendon fut mis à mal.

La deuxième configuration du conflit qui enregistre un affrontement physique entre les personnages se découvre dans les contes intitulés « L'époux méchant » et « La mésentente ». Dans le premier conte de cette configuration dont le titre évocateur suffit à entrevoir le martyre que peut vivre la conjointe, nous constatons, à juste raison, le traitement humiliant subie par la femme africaine au foyer. En effet, voulant éviter le déshonneur consistant à servir au beau-père une sauce dépourvue de viande, en l'absence du mari parti au champ, la valeureuse épouse a cru bon de tuer l'un des coqs du poulailler pour la soupe. Revenu du champ, l'époux dont le comportement se trouve réglé et dicté par une méchanceté consubstantielle, « frappa de verge sa femme qui s'enfuit chez son frère aîné, malgré la nuit déjà profonde »²⁶ pour y rester et y trouver secours pendant plusieurs jours. Cette femme est donc l'objet de la violence physique d'un époux coléreux et intolérable pour qui la conjointe n'a pas le droit d'agir sans sa caution, quelle que soit la bonté de l'acte posé. Ce qui constitue un terreau propice à la mésentente entre conjoints ;

²³ Voir Conte n°1, en fin d'analyse.

²⁴ Se référer au conte n°3 du corpus, intitulé « L'égoïsme de L'Hyène ».

²⁵ Confère Conte n°3.

²⁶ Cet indice textuel est extrait du conte intitulé « L'époux méchant ».

sentiment d'incompréhension et source de désunion que représente le deuxième récit de cette configuration. Dans ce conte qui explique les raisons de la mésentente entre Le Chat et La Souris selon la tradition ébrié, « tous les animaux de la terre vivaient en parfaite harmonie et s'entraidaient à chaque occasion. Mais cette cohésion fut mise à mal par deux animaux : Le Chat et La Souris »²⁷. La fréquente bagarre qui les oppose n'est pas sans troubler l'ordre social, tant ils ne peuvent se retrouver dans un même espace sans que n'éclate une dispute. La convoitise alimentaire de La Souris en est la véritable raison. En effet, elle s'attaquait aux réserves de nourriture du Chat au lieu de se trouver, lui-même, un moyen de subsistance par son travail.

Mais, face à ces différents conflits nés les mauvais actes posés par certains personnages dont l'identité et le statut social sont révélés dans l'analyse qui précède, les contes ivoiriens ne restent pas sans envisager une voie de recours et de secours. Comment les conteurs parviennent-ils à faire de ces conflits naturellement et visiblement dommageables à l'ordre social, un prétexte pour la réalisation d'une quête de justice et de dignité humaines ?

II. 2. Contes ivoiriens, voies de recherche de la justice et de la dignité

La plupart des conflits qui surviennent dans les sociétés humaines sont la résultante d'un déni de justice dans la conduite des acteurs ou dans les dysfonctionnements constatés dans les institutions dont s'est doté la société pour un mieux vivre ensemble. Ces oppositions relevées sur l'axe des affrontements interpersonnels pour une question de nourriture, pour une démarche amoureuse, dans la gestion de la vie du couple ou de la communauté, visent, toutes, la recherche d'un manque de justice sociale et de dignité humaines.

La notion de dignité semble indissociable de celle d'humanité, soit dans sa dimension universelle de « dignité humaine », soit dans sa dimension de « dignité de la personne ». On ne parle pas (encore ?) de dignité de l'animal, ni de la nature, même si certains sont tentés d'invoquer - abusivement - des droits de l'animal ou de la nature. En fait ces questions, de dignité, humanité, personne, se renvoient les unes aux autres quand on essaie de les définir²⁸

Henri Atlan, après avoir montré le lien entre la dignité et l'humanité poursuit son raisonnement en faisant la précision suivante :

²⁷ Confère le conte cité plus haut.

²⁸ Henri Atlan, « Connaissance, gloire et « de la dignité humaine », in *Diogène*, n° 215, 2006, Paris, Presses Universitaires de France, p. 11.

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

KOUACOU Jacques Raymond Koffi

* * * * *

Les représentations humanistes traditionnelles et ce qu'on appelle les « valeurs » qui les ont accompagnées n'ont pas empêché des débordements d'inhumanité. Elles les ont même parfois justifiées. (...) En fait, le danger d'inhumanité est consubstantiel à l'humanité de l'espèce humaine. (...) Et cette humanité-là, dont la négation est l'inhumain, ainsi que la notion de dignité à laquelle elle est étroitement attachée, n'est pas réduite à ses seules composantes biologiques. Elle est le résultat, certes, de l'évolution biologique, mais aussi de l'évolution culturelle dont les mécanismes ne sont pas les mêmes et qui n'obéit pas nécessairement aux mêmes lois. C'est peut-être en réfléchissant à cette notion de dignité humaine qu'on peut cerner ce que l'on entend par cette humanité en l'homme qui peut être menacée.²⁹

Pour lutter contre les différentes menaces contre « cette humanité en l'homme », les contes analysés optent par la recherche obstinée de la justice entre les acteurs de la société. La quête de cette justice qui est inéluctablement une voie d'accès à la dignité, se réalise, dans les récits, de deux manières différentes. Certains récits présentent une forme de justice semblable à celle communément désignée sous le vocable de justice privée, par le simple fait qu'elle se recherche par la voie de fait à travers une initiative personnelle. Dans d'autres récits, l'on découvre une justice publique, qui, à l'opposé de la première, se réalise ou se rend par la voie de droit. Toutefois, à la différence de la justice des tribunaux modernes, cette justice publique se tient en présence des membres de la communauté, sous l'arbre à palabre.

Dans le premier cas de figure, c'est par son bon comportement auprès de ses parents que la brave épouse dans le conte intitulé « L'époux méchant », par exemple, va réussir sa quête de justice et de dignité au profit de son mari, lui évitant ainsi un éventuel déshonneur. Sa démarche personnelle consistant à rejeter la faute sur elle-même par amour pour son époux et pour lui éviter une humiliation devant ses beaux-parents, permet de garder intacte la dignité de son méchant époux qui prit enfin la résolution de changer, face aux propos humanistes tenus devant ses parents. Cet extrait en est l'illustration : « Sur ces propos, le méchant époux dit à sa femme : « À compter de ce jour, jusqu'à ma mort, et je prends à témoin les ancêtres, je serai le mari le plus docile de ce village et même du monde entier »³⁰.

Dans le deuxième cas de figure, la justice publique recherchée dans le conte « La mécontente », à titre illustratif, a été impulsée, non pas par l'un des personnages en belligérance, mais par la volonté du roi qui, au regard de l'antagonisme entre Le Chat et La Souris, « convoqua

²⁹ Henri Atlan, *op. cit.*, p. 12.

³⁰ Extrait du conte du corpus dont le titre est « Le méchant époux ».

à une grande réunion tous les animaux, y compris Le Chat et La Souris ». Il précise, lui-même, l'objectif poursuivi par sa démarche en des termes : « Alors j'ai décidé d'organiser une réunion pour mettre fin à toute cette histoire (...). C'est pour cette raison qu'« après avoir écouté les deux animaux, le roi décida que, pour mettre fin à la querelle, Le Chat donnerait une partie de ses récoltes pour soutenir La Souris », consacrant ainsi l'esprit d'entraide et de compassion des uns envers les autres dans la société dont il est le garant de la justice et de la dignité entre les membres. Ceci, pour convenir avec cette pensée de Timothée Ngakoutou :

Si les guerres et les conflits ne sont pas une fatalité, une prédestination à laquelle l'homme ne peut se soustraire, alors la recherche des moyens de résolution des conflits prend tout son sens. En effet, quelles que soient leur ampleur et leur durée les conflits ont des conséquences graves dont on aurait pu faire l'économie, d'autant plus que, même les conflits les plus meurtriers et les plus longs finissent par une réunion d'adversaires acharnés autour d'une table de négociation.³¹

En tout état de cause, les contes ivoiriens objet de notre étude proposent des recettes pour qui veut mener une existence moins troublée dans les communautés humaines. La soif de justice, en vue de faire prendre conscience aux personnages en conflit, de préserver ou de restaurer la dignité humaine est l'objectif que se proposent d'atteindre ces récits.

III. Le besoin de justice et de dignité humaines : une proposition des contes traditionnels ivoiriens pour une culture de la paix dans le monde

Si le conte fustige, dénonce et critique l'attitude des hommes dont la conduite met à mal la quiétude de la société, il n'est pas, pour autant, réfractaire à la réinsertion et la réintégration des individus qui se sont égarés et écartés des normes établies par la communauté. Ce qui voudrait bien dire que le message véhiculé par le conte est favorable à l'union et à la solidarité entre les êtres humains. Le conte est un récit métahistorique et transhistorique. En d'autres termes, au-delà de sa forte dose en faits imaginaires, le contenu que véhicule le conte porte sur l'histoire du peuple qui en est l'auteur. Cependant, ce contenu dépasse l'histoire restreinte de ce peuple pour avoir prise sur les conflits qui opposent les êtres humains à travers les âges. Ainsi, quelle que soit son origine sociale, le conte est au cœur de l'histoire de l'humanité à qui il enseigne les vertus de l'union et du respect, gages d'une relation existentielle familiale et collective paisible.

³¹ Timothée Ngakoutou, « Gestion des conflits : la résolution des conflits », in *Conflits actuels et culture de la paix*, Actes du colloque sous-régional – UNESCO, Abidjan, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire, 1997, pp. 84-85.

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

KOUACOU Jacques Raymond Koffi

* * * * *

III.1. Interpellation à la culture de la justice pour le respect de la personne humaine

En parvenant à canaliser les volontés hostiles et les comportements des individus, les contes des sociétés ivoiriennes de la tradition visent l'instauration de la justice et la pérennisation des valeurs humaines et sociales traditionnelles qui représentent la " Constitution " de la société. L'union fraternelle, la solidarité, le pardon, la tolérance, l'amour entre conjoints et amis, la reconnaissance d'un bienfait sont autant de valeurs sociales en communauté rurale sur lesquelles peut s'appuyer les acteurs des sociétés humaines pour juguler les crises qui mettent en danger la cohésion et la coexistence pacifique.

Les contes du corpus permettent de se rendre à l'évidence que ces valeurs se retrouvent dispersées le long des récits. Elles sont tantôt visibles sous la forme d'une maxime, d'un proverbe ou d'une leçon, à la fin des contes ou sont à rechercher tantôt, à travers le parcours diégétique des récits dans le comportement des personnages face aux situations existentielles qu'ils vivent.

Parlant de la notion de crise Nathanaël Yaovi Soédé souligne : « Quelle que soit sa nature, est une mort qui vient perturber chez le sujet l'expérience concrète de la vie. Elle entame le corps social. Elle introduit des germes de mort dans la société en y provoquant des phénomènes qui repoussent loin d'elle le bien-être humain »³².

En appelant les êtres humains au respect et à l'union dans leurs relations, les contes invitent l'auditoire d'hier et d'aujourd'hui à préserver l'intégrité de la personne humaine et à œuvrer pour le maintien d'une société de paix et de justice.

III.2. Le conte traditionnel, un canal ancestral d'enseignements encore utile

Les recettes proposées par les contes ivoiriens étudiés doivent servir d'exemple. Le rapprochement des mis en cause dans les conflits par le recours aux ressources de la palabre africaine est une excellente technique dont les sociétés modernes doivent se munir pour parvenir à une paix durable fondée sur les valeurs ancestrales qui ont fait date, par le passé, et doivent continuer de faire école, de nos jours. « L'efficacité des mécanismes et de la pédagogie de

³² Nathanaël Yaovi Soédé, « Nature et gestion des crises africaines : de la tradition aux pratiques actuelles », in *Personne humaine et crise de la société en Afrique. Sortir de la crise*, Revue de l'Université catholique de l'Afrique de l'ouest, n°18, Abidjan, 2003, p. 54.

gestion des crises instituées dans les sociétés traditionnelles faisaient de celles-ci des groupes marqués par l'unité, la cohésion et la solidarité. Pléthore de récits et d'études sur l'Afrique dite ancestrale relèvent ces traits caractéristiques de nos sociétés »³³.

L'état actuel des contes en Côte d'Ivoire, et en Afrique, en général, mérite une revalorisation. Tout comme aux premiers intellectuels africains qui ont fait un écho favorable à l'appel du Savant Sénégalais, cet appel est lancé aux fils et filles du continent à préserver cette continuité. Ceux-ci doivent savoir que « le nègre doit être capable de ressaisir la continuité de son passé historique national, de retirer de celui-ci le bénéfice moral nécessaire pour reconquérir sa place dans le monde moderne »³⁴. Ces propos sont une sorte de défi pour les intellectuels noirs quelles que soient leur formation et leurs spécialités. Le besoin est urgent et il faut que les Africains se mobilisent, à l'instar de Cheick Anta Diop, Joseph Ki-Zerbo, Léopold Sedar Senghor, Amadou Hampaté Bâ, Samuel-Martin Eno Belinga, Jean-Pierre Makouta Mboukou, Zadi Zaourou ³⁵, etc. pour pérenniser les valeurs de paix, faites d'une justice sociale vraie en vue de préserver la dignité de la personne humaine.

Conclusion

L'examen des différents mécanismes du règlement des conflits pour la restauration de la justice dans des sociétés traditionnelles africaines témoigne de profondes aspirations à la paix. Il est évident que la traite négrière et la colonisation hantent encore les consciences de certains Africains qui ont du mal à se replier sur eux-mêmes. Face à cette évidence de la mauvaise gouvernance d'après-indépendances, il reste encore à reconnaître la valeur des palabres dans de nombreuses sociétés traditionnelles africaines. Les vertus des palabres et des contes continuent d'inspirer des volontés traditionnelles, car la réalité des faits montre que les lois occidentales portant sur le règlement des conflits au sein des sociétés africaines n'accordent aucune place à l'implication des méthodes traditionnelles de résolution des conflits. Pour cette raison, en s'appuyant sur les récits oraux et sur les contes traditionnels, en particulier, qui proposent des

³³ Nathanaël Yaovi Soédé, *op. cit.*, p. 55.

³⁴ Cheick Anta Diop, *op.cit.* p.26.

³⁵ Cette liste contient les auteurs qui ont porté haut, le flambeau de la littérature africaine et lui ont donné toute la valeur requise. À la suite de ceux-là, les intellectuels actuels ont un défi à relever: celui de sauver le champ de la littérature orale par sa revalorisation en retournant à leurs origines.

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

KOUACOU Jacques Raymond Koffi

* * * * *

cadres fiables et viables de règlement des crises, nous plaidons ici et maintenant pour la prise en compte de ces institutions traditionnelles africaines dans les tribunaux du monde moderne.

Références bibliographiques

Atlan Henri, « Connaissance, gloire et « de la dignité humaine », in *Diogène*, n° 215, Presses Universitaires de France, 2006, pp. 11-17.

Diabaté Ténin Touré, *Genre et construction d'une paix durable en Afrique. Comprendre pour vaincre la violence et la haine dans les sociétés ouest-africaines*, Abidjan, Editions du CERAP, 2010.

Lézou Dago Gerard et Malanhoua Kouassi Aimé, *Guide pratique des mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique de l'ouest*, Chaire Unesco pour la paix, 2013.

Meyer Paul, « Comprendre les organisations en crise », in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CII, janvier-juillet 1997.

Ngakoutou Timothée, « Gestion des conflits : la résolution des conflits », in *Conflits actuels et culture de la paix*, Actes du colloque sous-régional – UNESCO, Abidjan, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire, 1997, pp. 83-90.

Paul N'da, *Alliances à plaisanterie, proverbes et contes en Afrique de la tradition. Pour une société d'entraide de solidarité et de justice*, Paris, L'Harmattan, 2017.

Pidalani Pignan Eloi, *La famille africaine, frein ou moteur du développement*, Lomé, NEA, 1997.

Roland Colin, *Littérature d'hier et de demain*, Adec, Paris, 1977.

Van Cauter Cathérine, Munyanshongo Marie, Henin Roxane, *Regards sur les conflits...et quelques ficelles pour le dénouer*, 120, Rue de Laeken à 1000 Bruxelles et 14, Rue de l'Eglise à 1082 Berchém-Sainte-Agate, 2003.

Yaovi Soédé Nathanaël, « Nature et gestion des crises africaines : de la tradition aux pratiques actuelles », in *Personne humaine et crise de la société en Afrique. Sortir de la crise*, Revue de l'Université catholique de l'Afrique de l'ouest, n°18, Abidjan, 2003, pp. 47-65.

Annexe : corpus de contes ivoiriens inédits

Conte 1 : Les obsèques de la mère Hyène (Conte sénoufo)

En ce temps-là, c'est L'Hyène qui était le roi des animaux. Un jour, sa mère mourut des suites d'une courte maladie. Tous les animaux, ayant été informés, venaient avec des larmes aux yeux pour présenter leurs condoléances au roi L'Hyène.

Après plusieurs jours de deuil, l'hyène autorisa l'enterrement de la dépouille. Aussitôt ordonné, aussitôt exécuté. Deux jours après l'inhumation, l'hyène retourna déterrer la dépouille de sa mère défunte dont il se régala.

Quelques jours plus tard, elle convoqua tous les animaux et exigea que fussent réorganisées les cérémonies funèbres de sa mère. Pour cela, elle dit dans une voix autoritaire : « Allez au cimetière et ramenez-moi la dépouille de ma mère pour la reprise de ses obsèques ». Pris de peur, avant que le roi Hyène n’acheva sa phrase, les animaux démantelaient déjà le sépulcre où il n’y avait que des restes de tissus qui avaient servi à enterrer la dépouille. Les animaux ayant rapporté à L’Hyène que le sépulcre était vide, il fut rempli de colère à tel point que son visage changea de couleur.

Prenant à nouveau la parole, elle dit : « Qu’on me retrouve le responsable d’un tel acte aussi ignoble et impardonnable ! » Avant que l’hyène n’acheva de prononcer son verdict, L’Épervier, Le Vautour et Le Charognard rétorquèrent : « Le jour que la mère de Sa Majesté, le roi, notre roi, fut enterrée, nous étions présents, le jour où sa dépouille fut enlevée, celui qui est venu également démolir le sépulcre, nous étions dans les nuages et nous avons tous suivi avec exactitude. Si notre roi le permet, nous sommes disposés à montrer celui qui a posé cet acte ». Sur ces propos des trois témoins, L’Hyène dit brusquement : « Je connais maintenant le coupable, plus question de l’indexer du doigt et plus question d’en parler. Je déclare cette séance levée et close ».

Depuis ce jour, on se demande si L’Hyène enterre ou mange ses morts.

SORO Tenan, 61 ans, chef de famille à Somon, le 15 juin 2018.

Conte 2 : L’époux méchant (conte baoulé)

Un homme très méchant vivait avec sa femme dans un gros village où vivait aussi son beau-frère. Un jour, le beau-père se résolut d’aller rendre visite à ses enfants, car il y’avait longtemps qu’ils ne s’étaient pas revus. À son arrivée dans le village, il alla séjourner chez le grand frère de la femme de l’homme méchant : il n’était pas trop agréable, à cette époque, qu’un beau-père vînt habiter au domicile de l’époux de sa fille.

Dès que la femme de l’homme méchant apprit que son père était chez son frère aîné, elle courut le saluer avant de revenir chez elle pour prévoir une cuisine particulière pour lui. À son retour à la maison conjugale, son mari n’était pas encore revenu du champ, alors que le soleil commençait à disparaître déjà dans les arbres de la savane. Pour éviter que le beau-père de son époux ne mangeât une sauce dépourvue de viande - ce qui serait une véritable honte pour son mari - elle fit égorger un des coqs de son mari.

De retour du champ, elle lui exposa la nouvelle de l’arrivée de son beau-père sans ignorer de mentionner le cas du coq tué qui bouillonnait déjà dans la sauce à l’honneur de son père. Enflammé de colère, il voulut battre sa femme pour avoir tué l’un de ses coqs pour l’étranger. Mais il s’est dit à lui-même : « Je la laisserai aller donner le repas de bienvenue à son père avant de l’interroger sur ce qui l’a poussée à oser égorger mon coq sans mon autorisation ». Ils partirent ensemble donner le repas à son beau-père qui fut très ému d’être l’objet de tant de considération, de se voir offrir, pour sa nourriture, un coq par son gendre.

Quand ils furent de retour à la maison conjugale, l’homme méchant frappa de verge sa femme qui s’enfuit chez son frère aîné, malgré la nuit déjà profonde. Depuis quelques jours, elle dormait avec l’épouse de son grand frère, en présence de son père à qui elle répondait toujours, lorsque ce dernier l’interrogeait sur les raisons de son séjour prolongé : « Mon mari m’a dit de venir profiter de la présence de mon père pendant son séjour ».

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

KOUACOU Jacques Raymond Koffi

* * * * *

Ne supportant plus la solitude et les travaux domestiques, l'homme méchant entra en lui-même, et il se dit, après un long moment de réflexion : « Il faut que j'envoie des émissaires demander pardon à ma femme et à mes beaux-parents ».

Mais aucun homme n'acceptait d'aller remplir cette lourde tâche car tous les sages trouvaient du mal et de la peine à exposer l'acte de l'homme méchant à ses beaux-parents ; puisque sa femme n'osait même pas exposer le motif ignoble de leurs querelles. Comme aucun homme n'osait aller porter le ridicule devant les beaux-parents de l'homme méchant, il prit finalement, lui-même, la décision de se rendre chez eux pour présenter ses excuses à son épouse et à ses parents.

Arrivé au domicile du frère aîné de sa femme, on lui donna à boire, après lui avoir réservé un accueil chaleureux et invité à s'asseoir. Juste après les salutations, le père dit à sa fille : « Dis à ton mari qu'on souhaite connaître les raisons qui l'ont poussé à venir nous voir ce matin parce que cela fait longtemps que tu es ici chez ton frère sans aucune preuve valable ».

Quand la femme transmit le message à son méchant mari, tout transpirant de peur et de ridicule, il dit : « Je suis venu présenter des excuses à mon épouse et à mon beau-père, sans ignorer aussi ton frère, mon beau-frère ». À la suite de ces propos, le père dit à son gendre : « Avez-vous eu des disputes ? Ta femme nous a juste dit que tu as voulu qu'elle vienne profiter de ma présence avant mon départ. Mais après quelques jours, nous avons insisté en vain pour qu'elle retourne à ton service. Alors, dis-moi ce qui ne va pas entre vous ».

Ne sachant comment se justifier, le méchant mari continuait à transpirer davantage et tous les mots lui refusèrent assistance salvatrice. Prise de compassion en voyant transpirer son mari, la femme dit à son père : « Baba, le jour de ton arrivée ici chez mon frère, mon mari m'a frappée de verge lorsque de retour à la maison, il a constaté que j'avais laissé quelques morceaux de viande dans la sauce pour lui. Il a dit qu'il fallait que je t'apporte toute la viande sans rien laisser dans la sauce ; puisque c'est à ton honneur que le coq était cuit. Après m'avoir frappée, il m'a virée de sa maison en disant que je veux salir son image à tes yeux. Comme j'avais honte de dire la vérité, j'ai menti en disant qu'il m'avait dit de venir profiter de ta présence ».

Après avoir écouté sa fille avec beaucoup d'attention, le père dit à son gendre : « Il ne fallait pas la frapper pour t'avoir réservé quelques morceaux de viande. C'est ainsi que toute femme qui aime son mari doit agir à son endroit. Dès cet instant, je te prie de la laisser rentrer chez toi, car c'est désormais chez elle aussi, puisque c'est ta femme avec la caution des ancêtres depuis le jour où nous vous avons unis en versant l'eau par terre pour prendre à témoin les morts et bénéficier également de leur clémence à vous bénir davantage afin que vous ayez des enfants dont vous serez fiers. Vous savez également que dans nos coutumes, il est donné à chaque fille de se marier une fois dans sa vie parce que dans la vie d'une fille à donner en mariage, on ne verse qu'une seule fois l'eau aux ancêtres pour sceller les liens éternels. D'ailleurs, si tu ne trouves pas que je suis trop exigeant, je souhaite que vous retourniez ensemble chez vous ».

Sur le chemin du retour à la maison, l'homme méchant dit à sa femme : « Pourquoi as-tu agi ainsi en me délivrant de cette honte, malgré ma méchanceté et ma culpabilité ? » La femme lui rétorqua : « Quoiqu'il en soit, je ne peux pas admettre que tu sois mal vu aux yeux de mes parents et que tu sois ridiculisé dans le village ; encore que tu es mon mari que les ancêtres reconnaissent ».

Sur ces propos, le méchant mari dit à sa femme : « À compter de ce jour, jusqu'à ma mort, et je prends à témoin mes ancêtres, je serai le mari le plus docile de ce village et même du monde entier car je n'ai jamais vu ni entendu parler d'une femme aussi bonne que toi ».

Depuis ce temps, au fur et à mesure que les jours, les mois et les années se succèdent, des hommes ont du mal à comprendre la docilité et l'attention de certains époux à l'endroit de leurs épouses à qui ils doivent une gratitude pour les fructueux sacrifices consentis.

YAO Kouassi, 70, ancien paysan à la retraite à Diabo, 22 novembre 2018.

Conte 3 : L'égoïsme de L'Hyène (Conte dan)

Il était une fois, L'Hyène et Le Lièvre, d'un commun accord, décidèrent de confectionner un tambour pour aller de funérailles en funérailles.

Afin de tromper la vigilance des hommes, Le Lièvre dit à L'Hyène : « Je vais m'asseoir au fond du tambour pour répliquer après toi à chaque fois que tu vas jouer au tambour. Après mes répliques, les hommes diront que tu as un tambour magique, et cela nous fera gagner de l'argent ainsi que beaucoup de dons pour nous enrichir ».

Au cours des premières funérailles, L'Hyène joua au tambour, et lorsqu'il s'est mis à danser, Le Lièvre, au fond du tambour, reprit la même mélodie entonnée par son ami. Les gens furent tellement étonnés de voir un tambour reprendre la chanson du batteur qu'ils récompensèrent L'Hyène avec du riz, des bœufs, des cops, de l'argent. Ce fut la même scène, du premier au troisième jour.

Mais à chaque fois que l'on donnait des cadeaux, L'Hyène mangeait tout et cachait tout l'argent qu'il recevait sans en donner ni en garder au Lièvre, son compagnon. Un jour, au cours des rites funéraires d'un grand chasseur, L'Hyène supplia Le Lièvre, son ami, et promit de se racheter. Sur ces entrefaites, Le Lièvre lui donna son accord.

Mais, cette fois-ci, lorsqu'elle jouait au tambour et entonna la chanson, Le Lièvre se tut au moment où il devait la reprendre depuis le ventre du tambour. Pourtant, elle avait, avant de chanter, promis à son auditoire : « J'ai un tambour magique. Quand je joue, il se joue lui-même ». Furieux, les chasseurs le poursuivirent et lui coupèrent les tendons.

C'est pourquoi depuis ce jour, Le Lièvre a rompu son amitié avec L'Hyène à cause de son égoïsme.

GUEI Isaac, 61 ans, chef de famille, à Toulepleu, 10 février 2018.

Conte 4 : La mésentente (conte ébrié)

Autrefois existait un village situé en pleine brousse. Ce village avait une particularité. Il n'était peuplé que d'animaux. Tous les animaux de la terre y vivaient en parfaite harmonie et s'entraidaient à chaque occasion. Mais cette cohésion était mise à mal par deux animaux : Le Chat et La Souris. En effet, ces deux animaux ne pouvaient pas se retrouver dans un même endroit, au même moment, sans qu'il n'y ait du grabuge. Le Chat détestait La Souris car elle s'attaquait à ses réserves de nourriture.

Un jour, cette histoire prit une telle proportion que le roi des animaux, Le Lion, convoqua à une grande réunion tous les animaux, y compris Le Chat et La Souris. Il leur dit : « Depuis très longtemps, Le Chat et La Souris se disputent, mais ces derniers temps, l'affaire a pris une autre tournure. En effet, ils se battent de plus en plus pour des choses sans fondement.

Contes et relations conflictuelles dans les sociétés ivoiriennes de la tradition : une quête de justice et de dignité humaines au service de la société moderne

KOUACOU Jacques Raymond Koffi

* * * * *

Et cela nuit à la cohésion du village. Alors, j'ai décidé d'organiser cette réunion pour mettre fin à toute cette histoire ».

Le chef donna alors la parole au Chat afin qu'il puisse s'exprimer. Celui-ci prit la parole en disant : « Mon Chef, cette souris me crée beaucoup de problèmes. Elle s'introduit dans mon grenier pour se servir de mes récoltes et cela m'agace. C'est pour cette raison qu'on ne peut pas s'entendre ». Puis, ce fut au tour de La Souris de s'exprimer. Elle prit la parole et dit : « Chef, vous savez que je suis juste à la recherche de quoi me nourrir ».

Après avoir écouté les deux animaux, Le Roi décida que, pour mettre fin à cette querelle, Le Chat donnerait une petite partie de ses récoltes pour soutenir La Souris. Cette dernière s'engagerait, à son tour, à ne pas détruire les réserves du Chat. Les deux animaux acceptèrent le compromis jusqu'au jour où Le Chat, lassé par cet accord, décida de ne plus l'honorer.

La Souris n'avait plus rien à manger, et commença à se dire qu'elle n'avait aucune raison de respecter l'accord puisque Le Chat l'avait déjà rompu. Alors un jour, La Souris qui n'avait pas mangé depuis un certain temps, entra dans le grenier du Chat et emporta la nourriture la plus appréciée par celui-ci : son stock de manioc devant servir à produire du bon *attiéké*. Quand Le Chat s'en rendit compte, il entra dans une colère vive. Il alla chez La Souris mais ne la trouva pas. Il la chercha partout dans le village, et ne la trouva nulle part. Depuis lors, Le Chat est à la recherche de La Souris. C'est pourquoi quand un chat voit une souris, il se met toujours à sa poursuite.

DANHO Jean, 56 ans, pêcheur à Blokhauss, 14 mars 2019.